

DAF Conseil reçoit la certification professionnelle de sa formation TECH DIAG 4 par l'organisme France Compétences

- **Une formation dorénavant finançable par le Compte Personnel de Formation**
- **Une validation officielle des acquis, reconnue sur le marché du travail, attestant des compétences du Technicien en diagnostic électronique**

Lisses, le 1^{er} juin 2021 – DAF Conseil a reçu une première certification de l'organisme France Compétences pour sa [formation Diagnostic électronique des moteurs essence et diesel sur véhicules légers récents \(TECH DIAG 4\)](#). DAF Conseil est à ce jour le seul organisme de formation continue à avoir une formation technique de courte durée certifiée par cet organisme d'état.

Pour rappel, France Compétences est l'unique instance de gouvernance qui régit la formation professionnelle et l'apprentissage en France. Obtenir une certification pour une formation est le fruit d'une procédure longue et ardue entamée il y a plus d'un an. Pour cette première certification, le choix s'est porté sur une formation de 4 jours dédiée au diagnostic électronique. Les stagiaires y apprennent à diagnostiquer une anomalie sur une véhicule récent équipé d'un système d'injection essence ou diesel et à vérifier dans les programmes du calculateur que la nouvelle pièce a bien été prise en compte. La formation TECH DIAG 4 est certifiée par France Compétences depuis le 17 mars dernier. **Elle est inscrite au répertoire spécifique des formations France Compétences sous la référence RS5377** (<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5377/>).

Concrètement, cela signifie que la formation TECH DIAG 4 de DAF Conseil est aujourd'hui **éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)** des salariés (<https://www.moncompteformation.gouv.fr>). C'est donc une nouvelle source de financement pour la formation des réparateurs qui, en complément des quelques jours pris en charge par les OPCO chaque année, peuvent monter en compétence avec une formation certifiante.

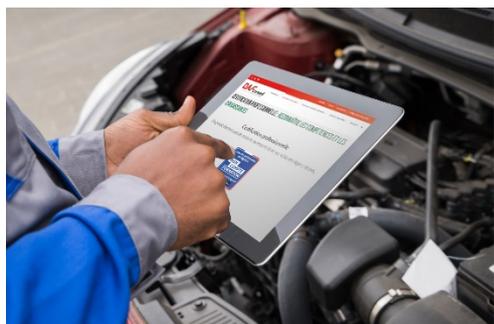
La deuxième incidence majeure de cette certification est que la formation TECH DIAG 4 **se clôture dorénavant par un examen qui donne lieu à la délivrance d'un certificat officiel**, dont la valeur est reconnue sur le marché du travail de la réparation et du diagnostic automobile. Pour l'examen, un véhicule est mis en panne avec un dysfonctionnement typique des problèmes rencontrés en atelier.

Au cours de la résolution de la panne, le candidat retrace les différentes étapes de l'avancement de sa recherche de panne sur un document. Une fois complété, ce document est ensuite évalué par un jury composé d'un évaluateur DAF Conseil, autre que le formateur, et d'un évaluateur extérieur, professionnel de la réparation automobile.

Selon le nombre de demandes, des sessions TECH DIAG 4 peuvent être organisées chez les distributeurs, partout en France. En passant par le compte personnel de formation, la formation est commercialisée au prix de 2 280 € TTC, certification comprise, avec possibilité de prise en charge partielle ou totale par le CPF du salarié. En cas de montant disponible insuffisant sur le CPF, le garage a la possibilité de financer le reste à charge.

« Nous sommes fiers que notre formation TECH DIAG 4 soit reconnue et certifiée par France Compétences. Les opérateurs en atelier automobile vont dorénavant pouvoir utiliser leur CPF pour suivre une formation technique certifiante de courte durée. Avec cette première certification nous franchissons une nouvelle étape dans notre mission de formation du secteur de l'après-vente. Les stagiaires qui suivront les 4 jours de formation TECH DIAG pourront valider leurs acquis et faire reconnaître leur savoir-faire de Technicien Diagnostic sur le marché du travail grâce à un certificat officiel reconnu. Il est probable que nous entamions une procédure de certification pour d'autres formations de notre catalogue dans les prochains mois », commente Jacques de Leissegues, Président de DAF Conseil.

Visuels :



La formation TECH DIAG 4 de DAF Conseil vient de recevoir la certification France Compétences. Inscrite dans son répertoire spécifique sous la référence RS5377, elle peut désormais être financée par le CPF et débouche sur l'obtention d'un certificat officiel reconnu sur le marché du travail.

A propos de DAF Conseil

Créée en août 2006, DAF Conseil est aujourd'hui un acteur incontournable dans le domaine des services auprès des acteurs de la rechange et de la réparation automobile et poids lourd pour les aider à assimiler et anticiper les évolutions du marché. La société présidée par Jacques de Leissègues poursuit sa croissance avec un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros en 2019. DAF Conseil intervient, entre autres, dans les domaines des services - formation, assistance technique téléphonique et via la réalité augmentée, solutions web et mobiles - pour les acteurs de la réparation automobile et poids lourd. DAF Conseil est un des coactionnaires de la société internationale eXponentia Srl, créée en septembre 2017 par DAF Conseil et Tekné Consulting srl.